



L'an deux mille vingt-cinq, le seize octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	11/10/2025
Date d’Affichage	11/10/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	8
Votants	11

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Michel LEBouc.

Absent excusé :

Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS.

Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBouc

Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH

Absents :

Mme Sylvie COUPE

Mr Patrick DEMARQUET

Madame Colette PENDRIGH est nommée secrétaire de séance.

N°144-2025

Révision des tarifs 2026 pour les photocopies

Madame Stéphanie GARNIER, 2ème adjointe, indique que la commission des finances, réunie le 9 octobre 2025, a analysé les tarifs pratiqués en 2025 et propose le tableau tarifaire suivant :

A4	0,30 €
A4 recto/verso	0,40 €
A3	0,50 €
A3 recto/verso	0,70 €
Associations communales	Un forfait de 1000 photocopies A4 Noir et Blanc est offert La mise en page est réalisée par l'association *avant publication le contenu est vérifié Il ne sera pas fait de photocopies couleur

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE MAINTENIR** les tarifs de l'année 2025
- **DE VALIDER** les tarifs à appliquer pour l'année 2026
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le